



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉUNION

SECRETARIAT GÉNÉRAL
POUR LES AFFAIRES RÉGIONALES

Saint Denis le

27 NOV 2013
2264

MISSION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

ARRETE N°

2264

FONDS DE SECOURS AUX VICTIMES
DE SINISTRES ET CALAMITES

SÉCHERESSE CANNE A SUCRE CAMPAGNE
2012

LE PRÉFET DE LA RÉUNION
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite
Chevalier de l'Ordre National du Mérite Agricole,

- VU le décret N° 60-944 du 5 Septembre 1960 portant organisation du « Fonds de Secours aux victimes de sinistres et calamités » et du « Comité de Coordination de Secours aux Sinistrés » ;
- VU la circulaire du 11 juillet 2012 relative à la mise en œuvre du dispositif du d'aide du fonds de secours pour l' outre-mer ;
- VU l'arrêté préfectoral N° 464 du 6 avril 2012 reconnaissant l'état de calamité agricole suite à la de sécheresse exceptionnelle subie par le département de la Réunion entre août 2011 et février 2012 ;
- VU l'arrêté préfectoral N° 499 du 12 avril 2013 reconnaissant l'état de calamité agricole suite à la de sécheresse exceptionnelle subie par le département de la Réunion entre avril et décembre 2012 ;
- VU la décision du comité interministériel du fonds de secours en date du 23 octobre 2013 ;
- VU la délégation de crédits intervenue en AE et CP le 21 novembre 2013 sur le BOP 123 (0123-C001-D974) - transaction MAD1 n°2000105813 ;
- ;
- SUR proposition du Directeur de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt,
- SUR proposition du Secrétaire Général pour les Affaires Régionales,

ARRETE :

ARTICLE 1 - Après examen des recours déposés dans les délais requis, une indemnité pour pertes de récoltes d'un montant total de **37 942 €** est accordée aux **11** exploitants agricoles figurant sur la liste jointe.

ARTICLE 2 - M. le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales et M. le Directeur de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de La Réunion.

Préfet
Le Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales
Thierry DESIMEUX

LISTE DES BENEFICIAIRES DU FS : PAIEMENT DES RECOURS DE LA SECHERESSE CANNES 2012

NOM Prénom	N° PACAGE	Montant versé
BARDEUR Jean Patrick	974 029176	833,21
BIJOUX Jean Baptiste	974 026705	9361,41
BOIS Jean Jacky	974 030235	2064,34
DELBLOND Jean Luco	974 023143	3290,18
GONTHIER Antoine Dominique	974 029182	4546,64
HOARAU Axel René	974 025556	1144,88
PAPA Jean Luc	974 026332	6837,2
PITOU Raoul Jannick	974 025369	4042,36
RANGUIN Marie Josie	974 028904	1981,37
SADEYEN Jean Marc Claude	974 025910	3278,91
SELLAMBRON TAILAME Marie Daisy née GASTRIN	974 032911	561,5
		37942